

ETF thématiques sur la défense européenne/: concilier résilience stratégique et investissement responsable

Publié le 2 avril 2025

Kate Donegan

Kate Donegan, Associate Director, Product Legal and ESG

- Les principales entreprises européennes du secteur de la défense enregistrent des gains significatifs, traduisant un regain de confiance dans la pérennité du secteur.
- L'évolution de ce secteur redéfinit la perception des investisseurs en matière d'investissement éthique. Il est toutefois crucial d'adopter une approche tenant compte des juridictions pour gérer les restrictions liées aux armes controversées et aux sanctions, et ce pour tous les investisseurs.
- L'essor des ETF axés sur la défense européenne permet une exposition ciblée aux entreprises qui respectent les normes ESG strictes de l'Europe et favorisent la résilience stratégique.
- Le fonds WisdomTree Europe Defence UCITS ETF (WDEF) offre aux investisseurs un accès à un secteur du marché qui prend en compte les défis de sécurité contemporains tout en appliquant des paramètres ESG clairement définis.

Dans le contexte géopolitique incertain d'aujourd'hui, l'Europe intensifie les investissements dans ses capacités de défense, poussée à la fois par la nécessité et par un nouvel engagement en faveur de la sécurité collective.

Les dépenses en matière de défense à travers l'Europe ont connu près d'une décennie de croissance pour atteindre 326 milliards d'euros en 2024. Elles devraient encore augmenter d'au moins 100 milliards d'euros d'ici 2027.

Afin de renforcer davantage ses capacités de défense, la Commission européenne a dévoilé un plan de financement de 800 milliards d'euros², dans lequel figure un instrument de prêt de 150 milliards d'euros³ ciblant les principales technologies de défense. Dans le cadre de cette initiative, la Banque européenne d'investissement (BEI) a intensifié ses financements pour les projets de défense, en mettant en place une politique de « préférence pour les États membres », excluant ainsi les entreprises de défense non européennes, à moins qu'elles ne soient issues de pays ayant conclu des accords de défense et de sécurité avec Bruxelles.

Le fonds proposé par la BEI pour les entreprises de défense de l'UE souligne un tournant stratégique important, visant à diminuer la dépendance vis-à-vis des partenaires traditionnels, ainsi qu'à renforcer l'autonomie stratégique. Bien que les effets de la restriction des financements aux entreprises de l'UE

restent incertains, les besoins croissants en matière de défense sur l'ensemble du continent rendent la collaboration européenne plus importante que jamais.

L'augmentation des capitaux européens alloués à la défense n'est pas passée inaperçue aux yeux des investisseurs. Les principales entreprises européennes du secteur ont enregistré des gains significatifs le mois dernier⁴, traduisant un regain de confiance dans sa pérennité. Cette dynamique témoigne d'une reconnaissance croissante du rôle de l'investissement dans la défense en tant que pilier clé de la sécurité et de la résilience économique en Europe.

Évolution des perspectives en matière de défense et d'ESG

Autrefois considérée comme incompatible avec les critères ESG⁵, la défense apparaît désormais comme un secteur dynamique, remettant en question la compréhension même de l'investissement éthique.

La Commission européenne a d'ailleurs reconnu cette évolution, précisant dans son dernier document politique que « l'investissement dans la défense européenne signifie investir dans la paix durable et la stabilité à long terme... tout en stimulant l'innovation technologique, en soutenant la compétitivité européenne, en favorisant le développement régional et en dynamisant la croissance économique »⁶.

Cette évolution soulève néanmoins des défis pour le secteur de l'investissement.

La création de portefeuilles dédiés à la défense exige une attention particulière, notamment face aux implications géopolitiques et aux enjeux éthiques des armes controversées.

En Europe, plusieurs autorités compétentes ont instauré des restrictions qui ont un impact direct sur les investissements liés à la défense. À titre d'exemple, la loi italienne n° 220 du 9 décembre 2021 établit des obligations en vertu des Conventions d'Ottawa et d'Oslo, et impose aux institutions financières opérant dans les secteurs bancaire, des retraites, de l'assurance et des finances d'interdire le financement des entreprises impliquées dans les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions et les sous-munitions. La loi luxembourgeoise de 2009 mettant en œuvre la Convention d'Oslo proscrit de la même manière les investissements dans les entreprises fabriquant des munitions interdites. D'autres États membres ont mis en œuvre des approches similaires, renforçant l'idée commune de limiter l'exposition à ces actifs à travers l'ensemble du continent.

Ces évolutions réglementaires sont particulièrement importantes pour les fonds d'investissement à large exposition géographique, notamment ceux qui investissent dans des entreprises de l'OTAN et de l'OTAN+, qui peuvent ne pas imposer d'interdictions explicites sur les armes controversées. Hanwha Aerospace Co., Ltd figure par exemple sur la liste Nummus des émetteurs exclus⁷, qui sert de référence clé pour identifier les émetteurs enfreignant la loi italienne 220/2021, mais l'entreprise reste tout de même présente dans certains ETF UCITS dédiés à la défense et actuellement disponibles sur le marché.

Le risque de sanctions constitue un autre élément clé pour les investisseurs dans le domaine de la défense. La Turquie est le seul membre de l'OTAN qui fait actuellement l'objet de mesures ciblées de la part des États-Unis en vertu de la loi sur la lutte contre les adversaires de l'Amérique par les sanctions (Countering America's Adversaries Through Sanctions Act, CAATSA). Ces mesures ont été introduites en réponse à

l'achat par la Turquie de systèmes de missiles russes S-400 et rappellent que certains investissements liés à la défense peuvent donner lieu à des défis juridiques.

Pour se prémunir contre les risques réputationnels et réglementaires, les investisseurs dans le secteur de la défense doivent adopter une approche ciblée, en tenant compte des particularités juridiques, plutôt que de simplement viser une large exposition.

Les entreprises européennes du secteur de la défense offrent des avantages stratégiques et financiers tout en constituant une opportunité majeure pour les investisseurs de soutenir des valeurs telles que la paix, la stabilité et la résilience démocratique, principes fondamentaux de l'investissement durable.

La défense en tant que critère d'investissement responsable

Les entreprises européennes du secteur de la défense sont soumises à certains des cadres réglementaires les plus stricts au monde, notamment en ce qui concerne les pratiques commerciales éthiques et les normes ESG. En outre, ces entreprises exercent leurs activités dans des juridictions signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), ce qui garantit l'alignement sur les normes mondiales en matière de contrôle des armements.

Les performances ESG et les activités commerciales des principales entreprises de défense du continent sont accessibles au public et peuvent être vérifiées indépendamment via des sources tierces, telles que l'outil MSCI ESG Ratings⁸, qui offre aux investisseurs une transparence accrue et une plus grande confiance dans l'évaluation de l'alignement d'un portefeuille avec les critères ESG.

Selon la base de données MSCI, l'entreprise suédoise Saab AB et l'entreprise britannique BAE Systems bénéficient d'une note ESG AA, les positionnant dans la catégorie des « Leaders » du classement MSCI. Cette notation témoigne d'une gestion performante des risques et des opportunités ESG comparée aux autres acteurs mondiaux du secteur. Il convient de souligner que ces entreprises ne sont pas associées à des armes controversées, telles que les armes à sous-munitions, les mines terrestres ou les armes biologiques/chimiques interdites par les conventions internationales. Cette classification est cohérente avec celle de leurs pairs, tels que l'entreprise italienne Leonardo SpA et l'allemande Rheinmetall AG, qui sont légèrement moins bien notées, mais toujours au-dessus de la moyenne, et qui sont également répertoriées comme n'étant pas associées à des armes controversées interdites par le droit international.

Les outils tels que le MSCI ESG Ratings offrent aux investisseurs une transparence accrue et une plus grande confiance dans l'évaluation de l'alignement d'un portefeuille avec les critères ESG, en leur permettant d'évaluer l'implication d'une entreprise dans des activités commerciales spécifiques, notamment la production d'armes controversées.

En outre, l'engagement de l'UE consistant à renforcer la souveraineté en matière de défense conduit à ce que les capitaux soient progressivement dirigés vers les entreprises respectant des normes strictes en matière de gouvernance et de conformité. Cette démarche exclut non seulement les entreprises des juridictions restreintes, mais elle renforce également la compétitivité des entreprises européennes du secteur de la défense en leur offrant un accès privilégié à un marché interne de plus en plus fermé.

ETF thématiques sur la défense européenne : une approche réfléchie pour investir dans la défense

Historiquement, les investissements en matière de défense se sont concentrés sur les industries de l'OTAN et des pays alliés, avec une préférence marquée pour les actions des entreprises de défense américaines. Cette situation est due en partie au sous-investissement de nombreux pays européens qui, pendant longtemps, n'ont pas respecté l'objectif de l'OTAN consistant à consacrer 2 % du PIB⁹ à la défense. Cette réalité est toutefois en train d'évoluer. En 2024, les dépenses moyennes de l'UE en matière de défense ont atteint environ 1,9 % du PIB¹⁰ des États membres et l'Allemagne a respecté l'objectif de 2 % l'année dernière¹¹.

Dans la poursuite de cette dynamique, le Parlement européen a récemment mis en lumière dans le rapport d'un groupe de réflexion¹² l'importance cruciale de l'investissement privé pour soutenir l'industrie européenne de la défense, alors que les écarts de financement se creusent et que les défis sécuritaires évoluent.

L'introduction d'ETF axés sur la défense européenne marque une étape importante dans l'adaptation des marchés financiers à l'évolution du contexte sécuritaire européen. Ces ETF permettent de canaliser les investissements dans le secteur de la défense de la région, tout en offrant aux investisseurs un moyen de soutenir la résilience et l'autonomie stratégique sans compromettre les principes de l'investissement responsable. En combinant financements publics et privés, ces ETF jouent un rôle clé pour orienter les flux de capitaux vers les priorités sécuritaires européennes, tout en respectant les exigences ESG et les normes réglementaires.

Signe d'un soutien politique croissant au renforcement des capacités de défense de l'Europe, l'autorité française de régulation des marchés financiers (AMF) a mis en place une procédure d'autorisation accélérée pour les fonds d'investissement ciblant les entreprises de la Base industrielle et technologique de défense (BITD)¹³.

Cette initiative pourrait annoncer le début d'efforts plus étendus de la part des autorités européennes visant à simplifier la réglementation et à faciliter les investissements dans le secteur de la défense. En simplifiant l'accès à l'investissement dans la défense, les décideurs politiques peuvent contribuer à l'équilibre entre le soutien à la constitution de capital et l'alignement avec les principes et engagements européens.

Grâce à un soutien public fort, des normes strictes en matière de réglementation et de conformité, et un engagement ferme en faveur de la défense éthique, les entreprises européennes de défense proposent l'approche d'investissement la plus en phase avec les critères ESG du secteur.

À l'heure où la sécurité et la durabilité deviennent des priorités de plus en plus interdépendantes, les ETF axés sur la défense européenne offrent aux investisseurs l'accès à des entreprises qui respectent à la fois les principes de gouvernance responsable et de résilience stratégique.

1 [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2025/765790/EPRS_ATA\(2025\)765790_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2025/765790/EPRS_ATA(2025)765790_EN.pdf)

2 <https://defence-industry-space.ec.europa.eu/document/down->

load/30b50d2c-49aa-4250-9ca6-27a0347cf009_en?filename=White%20Paper.pdf

3 https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/sv/statement_25_673

4 <https://www.reuters.com/markets/europe/european-stocks-climb-defense-boost-2025-02-17/>

5 Environmental, social, and governance.

6

https://commission.europa.eu/topics/defence/future-european-defence_en#:~:text=Investing%20in%20European%20defence%20means,development%20and%20powering%20economic%20growth

7 <https://nummus.info/en/esg-risk/italian-law-220-2021/>

8 <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings-climate-search-tool>

9 GDP = gross domestic product.

10 <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/defence-numbers/>

11

<https://www.reuters.com/world/europe/germany-met-nato-2-defence-spending-target-2024-sources-say-2025-01-20/>

12

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2025/765790/EPRS_ATA\(2025\)765790_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2025/765790/EPRS_ATA(2025)765790_EN.pdf)

13 <https://www.amf-france.org/en/news-publications/news-releases/amf-news-releases/amf-introduces-fast-track-approval-procedure-defence-investment-funds>

Important Risks Related to this Article

INFORMATIONS IMPORTANTES

Communications commerciales publiées dans l'EEE Ce document est publié et approuvé par WisdomTree Ireland Limited, une société autorisée et réglementée par la Central Bank of Ireland.

Communications commerciales émises dans des juridictions en dehors de l'EEE Ce document est publié et approuvé par WisdomTree UK Limited, une société autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni.

WisdomTree Ireland Limited et WisdomTree UK Limited sont toutes les deux désignées comme « WisdomTree » (le cas échéant). Notre Politique sur les conflits d'intérêts et notre Inventaire sont disponibles sur demande.

Réservé aux clients professionnels uniquement. La performance passée ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Toute donnée de performance historique incluse dans ce document peut avoir été obtenue par calcul a posteriori (« back testing »). Le back testing est le processus qui consiste à évaluer une stratégie d'investissement en appliquant à des données historiques afin de simuler la performance que cette stratégie aurait produite. La performance ainsi obtenue est purement hypothétique et n'est fournie dans ce document qu'à des fins d'information. Les données obtenues par calcul a posteriori ne représentent pas une performance réelle et ne doivent pas être considérées comme indicatives d'une performance réelle ou future. La valeur de tout investissement peut être affectée par des fluctuations de taux de change. Toute décision d'investissement doit être fondée sur les informations figurant dans le prospectus approprié et sur des conseils indépendants en matière d'investissement, fiscaux et juridiques. Ces produits peuvent ne pas être disponibles sur votre marché ou ne pas vous convenir. Le contenu de ce document ne constitue ni un conseil en investissement, ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat d'un produit ou d'investissement.

Un investissement dans des produits cotés en bourse (ETP) dépend de la performance de l'indice sous-jacent, moins les coûts, mais ne doit pas égaler exactement cette performance. Les ETP présentent de nombreux risques, notamment les risques de marché généraux liés à l'indice sous-jacent concerné, les risques de crédit sur le fournisseur des swaps sur indice utilisés dans les ETP, les risques de change, les risques de taux d'intérêt, les risques d'inflation, les risques de liquidité, et les risques juridiques et réglementaires.

Ce document n'est pas et ne doit en aucun cas être interprété comme, une publicité ou une offre publique de vente d'actions aux États-Unis ou dans toute province ou tout territoire des États-Unis, où ni les émetteurs ni leurs produits ne sont agréés ou inscrits, où la distribution des produits n'est pas autorisée et où aucun prospectus des émetteurs n'a été déposé auprès d'une quelconque commission des valeurs mobilières ou autorité de réglementation. L'introduction, la transmission et la distribution (directes ou indirectes) de ce document ou des informations qu'il contient sont interdites aux États-Unis. Ni les émetteurs ni aucun titre

émis par eux n'a été ni ne sera enregistré en vertu de la Loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (United States Securities Act of 1933) ou de la Loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act of 1940) et aucun d'eux n'a été ni ne sera qualifié en vertu des dispositions légales applicables de tout État relatives aux valeurs mobilières.

Ce document peut contenir des commentaires indépendants sur le marché rédigés par WisdomTree sur la base des informations publiques disponibles. Bien que WisdomTree s'efforce d'assurer l'exactitude du contenu de ce document, WisdomTree ne peut en garantir l'exactitude. Les fournisseurs de données tiers sollicités pour obtenir les informations contenues dans le présent document ne donnent aucune garantie ou représentation de quelque sorte en rapport avec ces données. Lorsque WisdomTree exprime ses propres opinions concernant le produit ou l'activité du marché, ces opinions sont susceptibles de changer. WisdomTree, ses alliés et leurs dirigeants, directeurs, partenaires ou employés respectifs déclinent toute responsabilité pour toute perte directe ou indirecte découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives, y compris notre opinion ou nos attentes actuelles concernant la performance de certains secteurs et/ou catégories d'actions. Les déclarations prospectives sont sujettes à certains risques, incertitudes et hypothèses. Il n'existe aucune garantie quant à l'exactitude de ces déclarations et les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats prévus dans ces déclarations. WisdomTree recommande fortement de prendre ces déclarations prospectives avec la plus grande précaution.

WisdomTree Issuer ICAV

Les produits pris en considération dans le présent document sont émis par WisdomTree Issuer ICAV (l'« Émetteur WT »). L'Émetteur WT est une société d'investissement à compartiments multiples, à capital variable et à responsabilité séparée entre ses fonds, structurée sous forme de Véhicule de gestion collective d'actifs de droit irlandais en vertu de la législation irlandaise et agréée par la Banque Centrale d'Irlande (« BCI »). L'Émetteur WT est structuré sous forme d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM ») en vertu de la législation irlandaise et procédera à l'émission d'une catégorie d'actions distincte (« Actions ») représentative de chaque fonds.

Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) ou Document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) à l'intention des investisseurs britanniques, et dans le prospectus de l'Émetteur WT (« Prospectus WT »). Un exemplaire du Prospectus WT et du DIC / DICI est mis à disposition, pour l'Espace Économique Européen (l'«EEE »)/le Royaume-Uni uniquement, en anglais, sur le site www.wisdomtree.eu. Lorsque les réglementations nationales l'exigent, le DIC sera également disponible dans la langue locale de l'État membre de l'EEE concerné. Les investisseurs sont invités à lire le Prospectus WT avant d'investir et à consulter la section du Prospectus WT intitulée « Risk Factors » pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans les Actions.

La synthèse des droits de l'investisseur associés à un placement dans le fonds est disponible en anglais sur le site Internet de WisdomTree Europe. WisdomTree Management Limited peut décider de

résilier les accords portant sur la commercialisation de ses organismes de placement collectif. Dans ces circonstances, les actionnaires sujets de l'État membre de l'EEE concerné seront informés de cette décision et se verront offrir la possibilité de racheter leur participation dans le fonds, sans frais ni retenues durant une période minimum de 30 jours ouvrables à compter de la date de notification en question.

Notice to Investors in Switzerland – Qualified Investors

Le présent document constitue un document promotionnel relatif au(x) produit(s) financier(s) y mentionné(s).

Le prospectus et le Document d'informations clés aux Investisseurs (DICI) sont disponibles sur le site Internet de WisdomTree : <https://www.wisdomtree.eu/fr-ch/resource-library/prospectus-and-regulatory-reports>

Certains des compartiments figurant sur le présent document pourraient ne pas avoir été enregistrés auprès de l'Autorité fédérale suisse de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). En Suisse, les compartiments en question, qui n'ont pas été enregistrés auprès de la FINMA, seront exclusivement distribués à des investisseurs qualifiés, au sens établi par la Loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux ou son ordonnance d'application (chacune pouvant être amendée, le cas échéant). Le représentant et agent payeur des compartiments en Suisse est Société Générale Paris, Zurich Branch, Talacker 50, PO Box 5070, 8021 Zurich, Suisse. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels des compartiments sont disponibles gratuitement auprès du représentant et agent payeur. Concernant la distribution en Suisse, le lieu d'exécution et la juridiction compétente correspondront au siège du représentant et agent payeur.

À l'intention des investisseurs en France :

Les informations présentées dans le présent document sont préparées à la seule intention des investisseurs professionnels (au sens de la directive MiFID) qui investissent pour leur propre compte. Par ailleurs, ce document ne saurait aucunement être distribué auprès du public. La distribution du Prospectus et l'offre, la vente ou remise d'Actions dans d'autres juridictions peuvent être restreintes ou interdites par la loi. WT Issuer est un OPCVM régi par la législation irlandaise et agréé par la Financial Regulatory (autorité de réglementation financière) en tant qu'OPCVM conforme à la réglementation européenne, mais n'est pas tenu néanmoins de respecter les mêmes règles que celles qui s'appliquent pour un produit similaire agréé en France. Le Fonds a été enregistré à des fins de commercialisation en France par la Financial Markets Authority (Autorité des marchés financiers) et peut être distribué auprès des investisseurs situés en France. Des copies de tous les documents (c'est-à-dire le Prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur, tout supplément ou addenda y afférent, les derniers rapports annuels ainsi que l'Acte et les statuts constitutifs) sont disponibles en France, gratuitement auprès de l'agent centralisateur français, Société Générale au 29, Boulevard Haussmann, 75009, Paris, France. Toute souscription d'Actions du Fonds s'effectuera selon les conditions prévues dans le prospectus et tout supplément ou addenda y afférent.

For investors in Monaco: Ce document est destiné spécifiquement et uniquement aux banques dûment enregistrées et / ou les sociétés de gestion de portefeuille autorisées à Monaco. Ce document ne doit pas être envoyée au public à Monaco.